



Achat avec terrain en indivision

Par **nbevi**, le **14/05/2008** à **16:45**

Bonjour nous avons acheté une maison + cour attenante de 250 m2 cadastrée sous numero 656 , sur l acte notarié il est mentionné ceci [Au terme d un accord signe chez le notaire en 1820 bien que rattachée au cadastre sous le numero 656 il SEMBLE que la cour située a l ouest et au Sud de la dite maison soit en realité indivise entre entre 3 parcelles mitoyennes..] par contre au niveau de mon notaire je n ai aucun document qui stipule que la cour soit en indivision mise a part une copie faite a la machine a ecrire mais sans tampon officiel , donc ma question est la suivante ayant des problemes avec un voisin qui veu faire valoir son droit qui s est meme permis de venir couper un arbre chez moi quelle est la solution pour prouver que la cour n est pas en indivision ? merci